

# **PLUS JAMAIS CA !**

## **DANS DE TELLES CONDITIONS**



## **RECONSTRUISONS NOTRE SYSTEME DE SANTE !**

**Grève et manifestation  
des établissements de santé et médico-sociaux  
Le 16 juin 2020 à 11h30 Place Ste Eulalie à Bordeaux**

Depuis près de 30 ans nos organisations syndicales dénoncent la destruction progressive du système de santé français. Quand bien même chaque gouvernement se dit différent du précédent, ils appliquent tous la même recette : gel des salaires des personnels, enveloppes fermées de plus en plus éloignées des besoins réels, destruction des services publics, fermetures de lits...

Nous dénonçons cela depuis bien longtemps,

Nous avons annoncé les effets délétères d'une telle politique de santé,

Cela a été mis en évidence aux yeux de toute la population lors de cette crise sanitaire dite du « Covid-19 ».

**Si le pire a été évité comme nous le dit le gouvernement,  
c'est bien grâce à tous les professionnels  
car notre système de santé n'est ni considéré, ni armé !**



**Nos pensées vont vers toutes les victimes de cette épidémie  
et particulièrement vers nos collègues, nos patients et résidents  
qui n'ont pas survécu à cette crise.**

**La population a répondu présente par son soutien et ses applaudissements tout au long de cette crise sanitaire.**

## **ALORS CE 16 juin 2020, TOUS UNIS POUR EXIGER :**

- **L'augmentation générale des salaires de tous les personnels,**
- **Pour la fonction publique, le dégel du point d'indice et rattrapage des 18 % de valeurs perdues,**
- **La résorption de l'emploi précaire,**
- **Le renforcement des moyens financiers significatifs pour les établissements, qui passe par la suppression de l'enveloppe fermée (fin de l'Objectif de Dépense de l'assurance Maladie voté annuellement par le Parlement) et augmentation substantiel des budgets 2020 et 2021**
- **L'arrêt des fermetures d'établissements, de services et de lits**
- **L'augmentation des effectifs des EHPADs pour l'obtention d'un ratio d'un agent pour un résident**
- **L'abrogation de la loi sur les retraites après l'activation de l'article 49.3 de la Constitution à la veille du confinement des citoyens français**
- **L'abrogation des lois dites « Transformation de la Fonction Publique » et « Ma Santé 2022 »**
- **Abrogation des GHT.**

### **Parcours de la manifestation :**

**Place Ste Eulalie - Place de la République - A.R.S - Préfecture - Gambetta  
Cours de l'Intendance - Grand Théâtre**

